CCI AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Assemblée Générale de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes

du 24 mai 2023

Extrait des délibérations

Délibération sur la délégation des pouvoirs donnés au Président pour accomplir les formalités de dépôt des comptes

L'Assemblée Générale de la Chambre de Commerce et d'Industrie de région Auvergne-Rhône-Alpes réunie le 24 mai 2023,

Vu l'avis de la Commission des Finances de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes réunie le mardi 16 mai 2023 sur le budget exécuté 2022,

Vu les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes sociaux annuels,

Décision

L'Assemblée Générale décide de donner les pouvoirs au Président pour accomplir toutes les formalités auprès des autorités de tutelle sur les dépôts des comptes exécutés 2022.

M. LE PRESIDENT : Qui est contre ? Qui s'abstient ?

Quorum : 61	Voix pour : 96
Présents : 48	Voix contre : 0
Représentés :48	Abstentions : 0

Extrait certifié conforme
A Lyon, le 26 mai 2023

Le Président de la CCI de région Auvergne-Rhône-Alpes
Philippe GUERAND